

DATE : Le 13 septembre 2016

ENVOI PAR COURRIEL
(6 PAGES)
(incluant celle-ci)

EXPÉDITEUR : M^e François Charette
Vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général
Téléphone : 514 341-7740, poste 6925
Télécopieur : 514 341-3302

DESTINATAIRES :

M. Daniel Laterreur, CSD-Construction M. Pierre Brassard, CSN-Construction M. Michel Trépanier, CPQMC (I) M. Yves Ouellet, FTQ-Construction M. Sylvain Gendron, SQC M. Dominic Proulx, ACQ M. Guy Duchesne, ACRGTQ Mme Nicole Robichaud, APCHQ	M. Yvon Chauret, Local 58 M. Dominic Bérubé, Local 618 M. Dorima Aubut, Local 2016 M. Brian Durant, Local 116 M. Rénaud Grondin, Local AMI M. Joe Missori, Local 62 M. Luigi Carrozzi, Local 527A M. Olimpiu Schiopu, Local 134 M. Denis Fortin, Local 160 M. Jonathan Ouellet, Local 761 M. Camilien Bouchard, Local 9 Revêtement métallique Lussier inc., Les Entreprises David Lajoie inc., Les Entreprises René Larouche inc., Les revêtements Perfecto inc. M. Mathieu Nadeau, CCQ-Montréal
---	--

Objet : Comité de résolution des conflits de compétence

Litige : Isoler avec un fini protecteur des réservoirs

Chantier : Station d'épuration des eaux usées

Employeurs : Revêtement métallique Lussier inc., Les Entreprises David Lajoie inc., Les
Entreprises René Larouche inc., Les revêtements Perfecto inc.

Notre dossier : 9245-00-59

Madame,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 5.04 paragraphe 4 de la convention collective du secteur « génie civil et voirie », nous vous transmettons copie de la décision rendue par le Comité de résolution des conflits de compétence concernant le litige mentionné en rubrique.

Recevez, Madame, Messieurs, nos salutations distinguées.



François Charette
Vice-président aux affaires juridiques et secrétaire général

FC/mm

p.j. (1)

COMITÉ DE RÉOLUTION DES
CONFLITS DE COMPÉTENCE

Le 12 septembre 2016

Convention collective du secteur génie civil et voirie

Section V

Conflit de compétence relatif à l'exercice d'un métier, spécialité ou occupation

MEMBRES DU COMITÉ :

Monsieur Denys Létourneau
Président, membre patronal

Monsieur Roger Poirier
Membre syndical

Monsieur Gaétan Lapointe
Membre patronal

- Requéran(t)es -

Association nationale des poseurs d'isolants
et des métiers connexes, local 58
602, av. Georges V
Montréal-Est (Québec) H1L 3T6

- Intimé(es) -

Revêtement métalliques R. Lussier inc.
2945, boul. Losch
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V6

Fraternité nationale des charpentiers-
menuisiers, FTQ-Construction, local 9
9100, boul. Métropolitain Est
Anjou (Québec) H1K 4L2

Partie(s) intéressée(s)

Revêtement métalliques R. Lussier inc.
2945, boul. Losch
Saint-Hubert (Québec) J3Y 3V6

Union internationale des journaliers
d'Amérique du Nord
6900, av. de Lorimier
Montréal (Québec) H2G 2P9

Les entreprises David Lajoie inc.
1705, rue de la Péribonka
Repentigny (Québec) J5Y 0G1

CSN-Construction
2100, boul. de Maisonneuve Est, 4^e étage
Montréal (Québec) H2K 4S1

Les entreprises René Larouche inc.
2472, rue Theodore
Montréal, (Québec) H1V 3C4

Syndicat québécois de la construction
(SQC)
2121, Avenue Ste-Anne, bureau 102
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H5

Les revêtements Perfecto inc.
932, rue des Champs
Saint-Valérien-de-Milton (Québec)
J0H 2B0

ACRGTO
7905, boul. Louis-H. Lafontaine,
bureau 101-A
Montréal (Québec) H1K 4E4

Observateur

Association de la construction du Québec
(ACQ)
7400, boul. des Galeries d'Anjou,
bureau 205
Anjou (Québec) H1K 4L2

Litige :

Isoler avec un fini protecteur des réservoirs.

Nom du chantier : Station d'épuration des eaux usées

Chantier : Nom des propriétaires : Ville de Saint-Hyacinthe

Lieu ou adresse : 1895, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe, Québec

NOMINATION DU COMITÉ

Conformément aux dispositions prévues à la section V de la convention collective du secteur génie civil et voirie, les membres du Comité de résolution des conflits de compétence (ci-après « le Comité ») ont été nommés le 2 septembre 2016 pour disposer du litige entre les métiers de calorifugeur et de charpentier-menuisier au chantier de la station d'épuration des eaux usées de Saint-Hyacinthe, situé au 1895, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe.

NOMINATION DU PRÉSIDENT

Les membres du Comité ont convenu que monsieur Denys Létourneau agirait à titre de président du Comité dans le présent dossier.

CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE

À la connaissance des membres du Comité, il n'y a pas eu de conférence d'assignation relative au sujet en litige.

Après consultation, le Comité a décidé de tenir une conférence préparatoire afin d'arrêter la marche à suivre dans ce dossier. Les parties ont donc été avisées le 2 septembre 2016

de la tenue d'une conférence préparatoire, prévue pour le 7 septembre 2016 à 9 heures, au siège social de la Commission de la construction du Québec situé au 8485, avenue Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 0A7.

Outre les membres du Comité, étaient présents à cette conférence préparatoire :

Nom	Association
Francis Plante	Local 2016
Sylvain Paquin	Local 9
Joe Missouri	Local 62
Guillaume Guérette	Local 62
Yvon Chauret	Local 58
Pierre Gaulain	Local 58
Philippe Gagné	ACQ
Alexandre Cousineau	Revêtement métallique R. Lussier inc.
Thomas Ducharme-Dupuis	ACRGTQ
Gérard Paquette	Local AMI

CONSTAT DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Après avoir exposé la procédure à suivre pour cette conférence préparatoire, et l'audition s'il y avait lieu de poursuivre dans ce sens, le président du Comité s'assure qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts entre chacun des membres du Comité et les parties en litige.

RAPPROCHEMENT DES PARTIES

Le Comité a tenté de rapprocher les parties en demandant à celles-ci de discuter entre elles la possibilité d'en arriver à une entente. Après de multiples échanges, celles-ci ont informé le président du Comité qu'il n'y avait pas d'entente possible et que le Comité devra rendre une décision dans ce litige.

Compte tenu de ces faits, le président du Comité annonce aux parties qu'il y a aura une visite de chantier le 12 septembre 2016 à 9 h 30 au chantier Station d'épuration des eaux usées de St-Hyacinthe au 1895, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe, et que l'audition dans cette cause se tiendra le 12 septembre 2016 à 13 h 30 aux locaux de la Commission de la construction du Québec. Les parties seront informées officiellement de ces rencontres par la Commission de la construction du Québec.

VISITE DE CHANTIER

Une visite de chantier s'est tenue le 12 septembre 2016 au chantier Station d'épuration des eaux usées de Saint-Hyacinthe au 1895, rue Girouard Est, Saint-Hyacinthe.

Outre les membres du Comité, étaient présents :

Nom	Association, entreprise
Dorima Aubut	Local 2016
Sylvain Paquin	Local 9
Pierre Brassard	CSN
François Boucher	SQC
Yvon Chauret	Local 58
Félix Binette	Local 58
Jean-Philippe Grégoire	SQC
Alexandre Cousineau	Revêtement métallique R. Lussier inc.
Thomas Ducharme-Dupuis	ACRGTQ
Vincent Ethier	SQC

À cette visite de chantier, les membres du Comité ont été en mesure de constater la nature des travaux en cours, et monsieur Alexandre Cousineau de la compagnie Revêtement métallique R. Lussier inc. a répondu à leurs questions.

Le Comité a profité de cette visite pour voir la possibilité de rapprochement entre les parties. Compte tenu de la brièveté de la visite, le président décide d'informer les parties en cause que l'audition se tiendra à 13 h 00 au lieu de 13 h 30 comme prévu précédemment.

AUDITION

Tel que convenu, l'audition s'est tenue le 12 septembre 2016 à 13 h 00 au siège social de la Commission de la construction du Québec situé au 8485, avenue Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 0A7.

Outre les membres du Comité, étaient présents :

Nom	Association, entreprise
Dorima Aubut	Local 2016
Sylvain Paquin	Local 9
Pierre Brassard	CSN
François Boucher	SQC

Nom	Association, entreprise
Yvon Chauret	Local 58
Félix Binette	Local 58
Jean-Philippe Grégoire	SQC
Alexandre Cousineau	Revêtement métallique R. Lussier inc.
Thomas Ducharme-Dupuis	ACRGTO
Vincent Ethier	SQC
Jean-Luc Deveaux	Local AMI
Guillaume Guérette	Local AMI

Le représentant du local 58, monsieur Yvon Chauret informe le comité qu'ils ont fait une entente avec les intimés et que par le fait même ils retirent leur plainte.

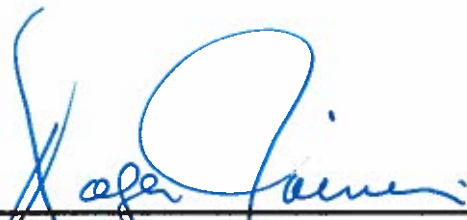
Le comité prend acte de cette entente et met fin à l'audition.

Conséquemment le conflit n'existe plus.

Signée à Montréal, le 12 septembre 2016



Denys Létourneau
Président et membre patronal



Monsieur Roger Poirier
Membre syndical



Monsieur Gaetan Lapointe
Membre patronal